

Le vin vaudois et J.-J. Rousseau

Autor(en): **C.R. / Rousseau, Jean-Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 30

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

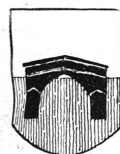
ARMOIRIES COMMUNALES



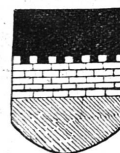
Bursinel, au district de Rolle, a pris à son compte les belles armes de la famille de Sacconay, ses seigneurs et maîtres du XVI^e au XVIII^e siècle. Elles consistent en un écusson divisé horizontalement en deux parties, la supérieure est d'argent avec l'avant corps d'un lion rouge paraissant sortir de la partie inférieure qui est noire avec trois étoiles d'argent posées en triangle.



Combremont-le-Grand. — Le Conteur a publié l'an passé les armoiries qui figuraient sur la médaille de mobilisation décernée aux soldats. C'étaient les armoiries de la famille de Mestral. Dès lors, et sur le conseil de la Commission cantonale des armoiries, la Commune a préféré prendre les armes des Sires de Combremont : un chien d'or dressé sur ses pattes de derrière avec collier d'or sur un champ noir. Le Conteur a mentionné aussi ce changement en son temps. Aujourd'hui, nous donnons le cliché de ces armoiries qui seront, espérons-le, définitives ; elles constituent un bel écusson, simple et très héraldique.



Denges, au district de Morges, a un écusson coupé horizontalement en deux parties égales : blanc et rouge, sur le champ ainsi formé se détache un pont noir. Ces armes qui datent, sauf erreur, du XIX^e siècle, rappellent celles de Lausanne qui avait eu dès 1549 des droits de juridiction et autres sur ce village. Le pont rappelle celui qui traverse la Venoge à cet endroit.



Mur. — La Commune de Mur, cercle de Cudrefin, district d'Avenches, fait partie de la paroisse de Montet-Cudrefin. En 1914, l'église de Montet fut dotée d'un vitrail sur lequel figurent les armoiries des quatre communes de la paroisse qui ont pris à leur charge les frais de réparations et d'entretien du temple.

Mur est une de ces communes. L'agglomération qui constitue le village de Mur est partagée du nord au sud par une route qui sert de frontière entre les cantons de Vaud et de Fribourg. La commune est formée de la partie vaudoise du village. Les armoiries de Mur consistent en un écusson divisé horizontalement en trois bandes : la partie moyenne représente un mur blanc, crénelé, qui rappelle le nom de la Commune, la partie supérieure est noire et la partie inférieure est verte. La partie noire et le mur blanc figurent vaguement l'écu fribourgeois ; le mur blanc et la partie inférieure verte représentent l'écusson vaudois. Cette ingénieuse combinaison héraldique et « parlante » est due à M. Louis-Aimé Cornuz, un fidèle abonné du Conteur, qui a bien voulu nous donner les intéressants détails ci-dessus, ce dont nous le remercions.



LE PÈRE GRISE

Grandson, 21 juillet 1925.

Monsieur le Rédacteur du Conteur Vaudois,
Lausanne.

Monsieur,

Vous désirez des détails sur la vie du Père Grise. Voici quelques renseignements que je tiens de mon père qui le connut dans sa jeunesse : Le chansonnier François Grise était originaire de Villars Burquin. Son père et probablement lui aussi, y exercèrent la profession de cloutier. Leur maison existe encore au nord-ouest du village, quoique bien délabrée actuellement. Un des couplets ci-dessous peut faire supposer qu'il fut aussi petit vouturier ou « tzerrotou », comme on disait alors. Je ne sais toutefois rien de précis à ce sujet.

D'humeur plutôt vagabonde, il dut abandonner son métier pour courir le pays avec son violon et galante compagnie, en vendant les chansons facilement satiriques qu'il composait lui-même.

Cette forme de son activité se déploya surtout avant et pendant l'époque troublée de 1845 et de la Révolution dont il fut un des artisans. Fréquentant la Cité pendant les sessions du Grand Conseil, il était, cela va sans dire, choyé par les députés radicaux de l'époque. Je ne sais rien au sujet de sa mort. Mais je me souviens encore très bien de son fils qui fut, vers la fin de ses jours, chauffeur de la machine à battre de Villars Burquin.

Ci-dessous quelques bribes de ses chansons, tout ce qui me revient en ce moment.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

Samuel GANDER.

1845

*Frappons la grosse caisse
Le peuple est réjoui,
L'orgueil des grands s'abaisse
Que Druvey soit béni !*

1848

*Les Jésuites n'auront pas,
La tour de St Nic, nic, nique,
Les Jésuites n'auront pas,
La tour de St-Nicolas !*

LA TSONSON AU GRAN-BREDI

*Mein révégnin dè Verdon.
Su mon tsè, min dè guidè;
On pou ein dèlè dè Grandson,
Reincontro lo Gran Bézangon.
Contrè mè l'a fé on repouâ
Au préfet, à Corsallettè.
L'é bintou étâ condannâ,
Ein prezon m'a falliu alâ.*

*C'étei lo dozè de janviè,
L'y a dou z'an què l'è passâ,
Què mè su trovâ ein défau,
Sein guidè, min dè tséau,
Mè què l'è nè savè pa
Qu'on bredavè lè villie mule:
Lè n'an pa fauta dè bredâ
Quan l'an dza prau mau d'alâ.*

*Lè dou tzéau au Gran Bredî,
On matin, sè son trovâ cutsi.
L'a falliu alâ aprî dau reinfouâ
Po lè poïai relèva.
Mâ ne l'âi on portan rein pu
Po lè relèvâ eintrè tu!
N'an pa bin fauta dè bredâ
Quan nè peuyon pllie sè levâ!*

*Po la farço dâi dou muton,
C'étaï ci fameu Ténon
Què lè z'avâi menâ etatsi,
Ein desein qu'létan gadzi.
C'è q'l'avâi envia d'avâi
Dè l'ardzein po ribotâ
Mâ tot l'ardzein que l'a z'u,
Dâi bon cou dè pi au tiu.*

*La né que l'êtâi en prezon,
L'é fé on fotu révo:
V'êtâi lo diabllio et lo Gran Bredî
Qu'êtan au pi dè mon lli.
Ne pu pa ein revenî
Quan iè peinsu au Gran-Bredî,
Comein lo diabllio l'a einportâ;
Vouèdrè savâi iò l'a déposâ.*

*Quoi ein a fé la tsonson?
Ein prezon dèssu mon lli,
Mè mimo François Grize,
Ein peinsin au Gran Bredî.
Ne pu pa ein revèni,
Quan iè peinsu au Gran-Bredî,
Su sè couarnè l'a einportâ,
Ein einfè 'a deposâ.*

Le Père Grise.

LE VIN VAUDOIS ET J.-J. ROUSSEAU

EN 1760, il y eut dans la Suisse française une véritable et complète révolution ; non pas l'une de ces révolutions qui bouleversent les pays et abattent des têtes, mais une bonne révolution qui ouvrit les yeux fermés jusqu'alors... sur les beautés de la Nature !

C'est en ce temps que trois ou quatre hommes ont soulevé le rideau qui voilait encore les grandeurs de la montagne, les trésors méconnus de la plaine et fait comprendre aussi à leurs contemporains que le lac n'était pas seulement un réservoir à poissons ou un grand étang à l'usage des amateurs de courses en petits bateaux.

Ces hommes : Haller, à Lausanne, Trembley, Bonnet et Rousseau, à Genève, ont dévoilé la poésie des paysages alpestres, les charmes de la contemplation ; et, par les descriptions de tant de beautés méconnues, ils ont engagé le beau monde à délaisser les grandes allées de ses parcs pour la vraie et simple promenade aux champs.

C'est dès lors que les voyages à pied devinrent à la mode : ils servirent à faire apprécier l'air pur et subtil des sommets, cet air qui facilite la respiration, donne plus de légèreté au corps, plus

de sérénité à l'esprit. Ils découvrirent qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres et qu'en s'approchant des demeures éthérées l'âme semble acquérir quelque chose de plus infinie pureté.

Ces voyages, effectués en plaine inspiraient de leur côté aux piétons des esquisses de tableaux enchanteurs : « En m'écartant des côtes, écrivait l'un d'eux, j'admire les rives charmantes et riches du pays de Vaud, ses villes nombreuses, ses côtes verdoyantes et parés de toutes parts ; sa terre, partout cultivée et féconde, offrant au laboureur, au pâture, au vigneron le fruit assuré et légitime de leurs labeurs. »

Nous arrêtons ici ces quelques réflexions sur les voyages à pied devenus à la mode vers les années 1860 à 70 pour nous occuper spécialement de l'un d'eux :

C'était entre Cully et Vevey, près du château de Gleyrolles qui est assis sur un roc, au bord du lac et dépouillé aujourd'hui de ses tours.

L'automne répandait sur la terre son charme de douceur et de paix ; seules les clochettes des troupeaux se faisaient entendre et troublaient le silence de la campagne éclairée par les derniers rayons du soleil. Le châtelain de Gleyrolles aperçut de sa demeure un voyageur qui se reposait sous un noyer : chose étonnante pour le propriétaire des lieux, ce voyageur écrivait avec rapidité, puis raturait, effaçait... et écrivait encore.

Enfin, ne pouvant résister à sa curiosité, M. de Gleyrolles s'approcha de l'étranger qui, levant les yeux lui dit :

— Ah ! qu'il fait beau dans cette contrée ! vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit en être très bon !

— En effet ! mais pour juger de la bonté d'un vin, il faudrait le goûter ! Seriez-vous disposé à entrer à la cave ?

— Volontiers ! j'ai beaucoup marché et je suis réellement altéré !

Ils descendent dans le sanctuaire sacré à tous les vrais Vaudois ; le voyageur s'émerveille du nombre et de la grosseur des tonnes : il goûte et trouve le vin excellent ; puis il dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui, je vous prie, suis-je redevable de cet aimable accueil ?

— Monsieur, je suis le banneret de Gleyrolles. Et vous qui avez l'air si bon enfant, oserais-je vous demander votre nom ?

— Mon nom ! il ne vous dira pas grand'chose ! je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ?... Monsieur Jean-Jacques ? Oh ! excusez-moi de vous avoir reçu ainsi !... Monsieur Jean-Jacques ?... et moi qui vous donnais du nouveau !

Aussitôt le propriétaire met en perce un tonneau des bonnes années : il se fait apporter une solide collation et là, dans les terrestres parvis des bons Vaudois, le châtelain et le philosophe boivent, trinquent, comparent les plus anciens produits avec l'ardeur usitée en cas semblable.

Et plus tard, en rappelant le souvenir de cette partie de cave, le banneret de Gleyrolles disait :

— Oh ! voilà ! quand il reprit le chemin de Vevey, il était bien un peu gai, M. Rousseau, et chantait de tout son cœur ses couplets du « Devin du Village » ! C. R.

A LA FOIRE COLONIALE

Ils sont venus trois du Gros de Vaud pour visiter cette Foire coloniale qui diffère, paraît-il, de la foire villageoise, même de celles d'automne ou de décembre.

Or, il viennent d'entrer au village africain, et, du coup, nous sentons que les noirs ne sont plus que de pâles prétextes, si l'on ose dire ; le véritable spectacle, ce sera nos sympathiques compatriotes qui le donneront ; c'est de là que jaillira « le mot ». Et l'on voudrait les faire suivre de près... non point par les agents de M. Jaquillard, mais par un autre genre de détectives : un Louis Monnet. Hélas ! il faut nous contenter d'une phrase surprise au vol.

Les Peaux noires se sont réfugiées dans les huttes, et il pleuvine.

Un des Vaudois tend un peu le cou, avance la tête et guigne dans la hutte d'un jeune chef Toula :

— Vous êtes à la chotte là-dedans ! lui dit-il, dit-il.

Et l'autre de répondre un *oui* convaincu, sorti de ses yeux rieurs autant que de ses dents blanches.

— Où avez-vous appris le français ?

Le nègre pense qu'on lui demande où il ira se montrer après l'exposition. Il répond :

— A Berne.

— A Berne ! ! !... que me dites-vous là !... c'est pas possible !

Et les trois s'éloignent.

Je suis resté perplexé : Ce nègre, son ignorance du parler vaudois est-elle feinte ? Après tout, ils ont eu tant de nos missionnaires cantonniaux dans cette Afrique ! Peut-être auront-ils laissé aux noirs leur religion ancestrale et leur auront-ils donné le goût des gandoises du Pays de Vaud ! Avec son *Berne*, le noir a-t-il fait allusion aux temps de *Leurs Excellences* ? A-t-il laissé voir qu'il savait à quoi s'en tenir à propos du français fédéral ? N'a-t-il rien voulu dire ? Mystère ! Réponse divine et obscure du noir Python !

Mais à la vue des négresses se livrant au milieu d'une cacophonie infecte à des contorsions vraiment dénuées d'art, notre Vaudois a repris son bon sens et a jugé d'un mot :

« Le Paul, quand il est parti pour Cery, était moins fou que ça ».

Là-dessus, nos trois allèrent voir des charrues.

Allons ! allons ! blancs ou même noirs : tout ne prend pas avec de vieux Vaudois !

Ave.

Coincidence. — Un Lausannois, qui habite la banlieue, rentrait chez lui un peu tard dans la soirée. Traversant un petit bois, il est soudain arrêté par un individu, qui se campe, menaçant, devant lui :

— La bourse ou la vie !

Le Lausannois, très calme :

— J'allais justement vous la demander.

La précaution inutile. — Une demoiselle vêtue d'une élégante robe de couleur claire est assise sur un banc d'une de nos promenades. Elle est absorbée dans la lecture de quelque roman d'amour.

Un ouvrier, en grande blouse blanche, maculée de vernis, s'approche, sa casquette dans une main, un carré de carton dans l'autre. Il s'incline et, très poliment :

— Pardon, mademoiselle auriez-vous l'obligeance de vous lever une seconde.

La demoiselle, vexée et sèchement :

— Me lever ! Et pourquoi donc ?

— C'est que je voudrais fixer au banc cet écriteau.

Et sur l'écriteau, on lisait : **Attention à la peinture !**

CES BONS « DOMESTIQUES »

D'abord, le mot : s'il vous plaît, ne le prononcez plus ; gardez-vous même de celui de serviteur, à moins que, et cela sera toujours permis, tant qu'il y aura encore un brin de politesse dans le monde, vous ne le dites à quelqu'un à qui vous rendez spontanément un petit service : Serviteur, Monsieur. Cela n'engage à rien, cela ne se paie pas, cela se donne. Maintenant, si vous voulez un domestique, soyez-le de vous-même, et tout ira bien, je vous assure.

Je viens de lire dans *Conferencia* les propos que M. André Lichtenberger a tenus à l'Université des Annales sur ce sujet « Nous et les domestiques ». Quelles pages savoureuses, quelle jolie ironie, quelle actualité ! Mais plutôt que de résumer ce qu'il a dit, je crois pouvoir me contenter de faire lire ici des extraits d'une pièce en vers qu'il reproduit de son confrère Jean Bastia, mémorialiste des *Caquets hebdomadaires*.

La scène se passe à Paris, ce bon Paris qui a toujours bon dos et qui, volontiers, prend sur lui tous les péchés d'Israël, histoire de se montrer plus mauvais qu'il n'est. C'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas confondre Parisien avec Parisien.

Donc, il s'agit d'un pauvre homme qui comparait devant ses juges, et qui leur raconte son

histoire avec des accents d'une sincérité exemplaire. Hélas, oui, il a tué. Pourquoi ? Voici : Sa femme était sans bonne, et n'en trouvait pas.

*« En vain passions-nous des réclames
Dans tous les grands journaux ; nous pro-
Imettons en vain
Gages exorbitants, et cinéma, et vin,
Permission de recevoir à la cuisine,
Tous les lundis, les bonnes des maisons voi-
sines... »*

*« En vain, allâmes-nous jusqu'à leur proposer
Notre chambre, notre lit en noyer frisé ;
Même ma femme dit à l'une de ces filles :
« Je vous apporterai (son offre était gentille)
Le chocolat au lit le matin »... Vainement... »*

Une autre veut voir les papiers des membres de la famille, les certificats que les bonnes donnent en quittant la maison, autrement « Rien à faire ».

De guerre lasse, on s'installe à l'hôtel. La chambre est vraiment convenable.

*Au mur, une pancarte informait que l'on sonne
Un coup pour le garçon qui viendrait en personne,
Deux coups pour la soubrette au galant tablier... »*

Mais va te faire fiche. La sonnette sonne, une fois, deux fois, trois fois, quatre fois...

Aucun garçon ne vient à mon appartement.

Essayons la femme de chambre. Même effort... inutile.

*« J'appelai, cette fois, monsieur le sommelier
Et j'avais sans succès épuisé le programme.
Ce coup-là, je sentis qu'il allait naître un
Drame. »*

*Je resonne le sommelier : il ne vient pas...
Je le reresonne... »*

Rien, rien, rien... Alors le pauvre homme, ivre de fureur, s'en va sur le palier :

*« Et du cinquième étage au pied de l'escalier
Je balançai le vase de nuit, puis la table
De nuit suivit... ça fit un bruit épouvantable !
Je pris l'armoire à glace et lui fis suivre
Toussé,
Au cœur de l'escalier, ce chemin raccourci... »*

Cette fois, les « domestiques » prennent le pas gymnastique :

*« Ils disent en montant : « C'est un fou !
C'est un fou !
Je tire mon browning... Il a juste six coups.
La pancarte dit : « Un pour le garçon... » Il
Tombe
« Deux coups pour la femme de chambre... »
Ile la plombe.
« Trois pour le sommelier... » Pan, pan, pan,
Iet voici... »*

Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci ! »

Lecteurs, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Courage ! J. Nel.

ORAISON FUNÈBRE

N sait que l'ancien bateau l'*Helvétie*, qui naviguait sur le lac de Neuchâtel, est arrivé au terme de sa carrière. Voici, sur ce vieux serviteur, quelques détails intéressants empruntés au *Courrier de Fribourg*, dans une correspondance de la P. S. M.

« C'est le 27 juillet 1858 qu'il fut mis à l'eau sous le nom de « Gaspard Escher », nom du fondateur de la fabrique Escher, Wyss et Cie, à Zurich, d'où il est sorti. Le 31 août de la même année, il sortait du port de Neuchâtel tout enguirlandé : il fit le tour du lac et alla jusqu'à Yverdon.

Le « Gaspard Escher » changea d'état-civil en 1913. Il fut débaptisé et prit nom « Helvétie », car le bateau qui s'appelait « Helvétie » jusqu'à cette époque était devenu inutilisable, et par esprit patriotique, on ne pouvait pas abandonner ce nom, ce qui est très compréhensible.

Donc, l'« Helvétie » mesurait 41 mètres de